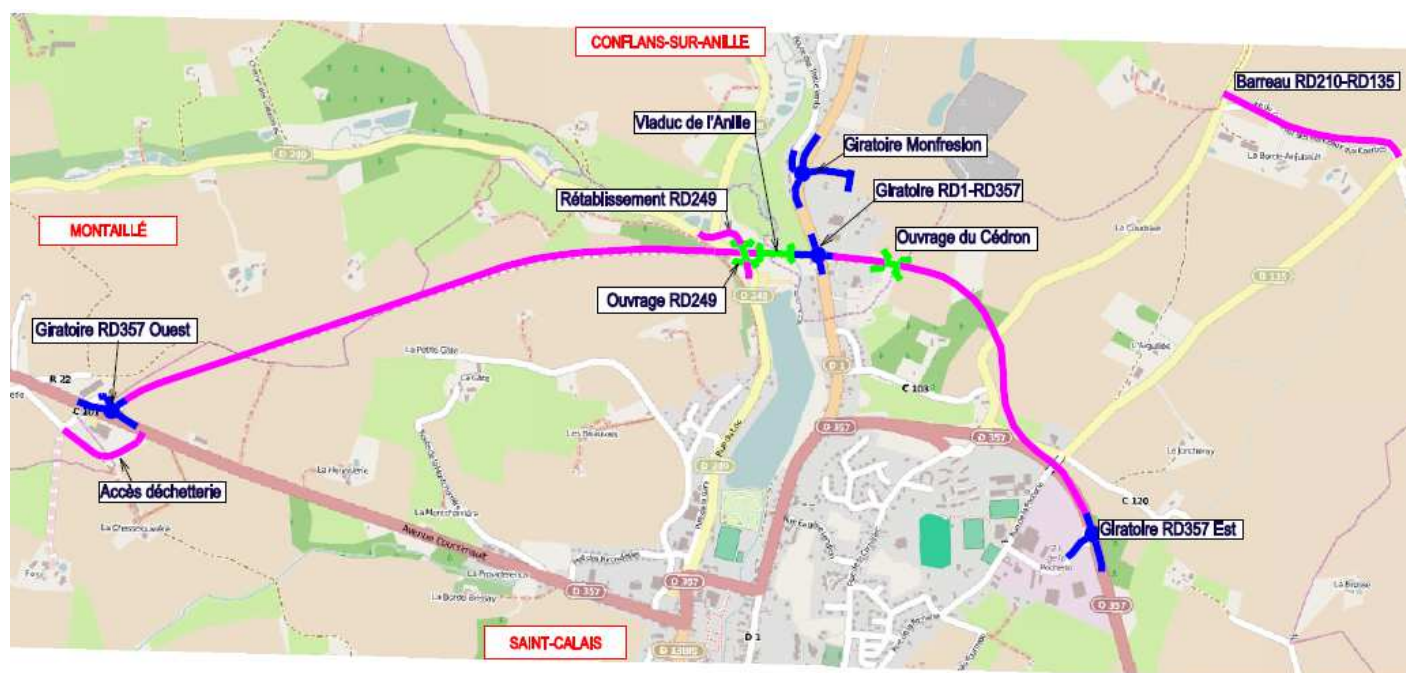


## Communiqué de Presse

Saint-Calais, Mardi 3 août 2015

En présence de **Dominique Le Mèner**,  
Président du Conseil départemental

### Point sur les travaux de la déviation de Saint Calais



*Les travaux du giratoire central de la déviation de Saint-Calais, route de Vibraye, sont en voie d'achèvement. Ce nouveau rond-point et la branche d'accès à la zone de Montfreslon ont nécessité d'importants mouvements de terre : 56 000 m<sup>3</sup> de déblais mis en remblais. La mise en service du rond-point est prévue mercredi 5 août.*

#### En 2013, un premier rond-point et une liaison nouvelle

En décembre 2012, le Département de la Sarthe, maître d'ouvrage, lançait les travaux de la déviation en commençant par le giratoire de la Pocherie (sortie vers Orléans à l'Est) mis en service en avril 2013.

La jonction entre les routes de Valennes (RD 210) et de Rahay (RD 135), voie nouvelle en dehors de la déviation qui coupera la liaison entre Saint-Calais et ces deux communes, a également été livrée en 2013.

#### Le giratoire de Montfreslon et le pont de la route de Montaillé en 2014

Au nord de la future déviation, à l'intersection de la route de Vibraye (RD 1) avec celle de Conflans-sur-Anille (RD 98), un nouveau rond-point, dit de Montfreslon, de 20 m de rayon a été construit entre mi-février et juin 2014. Il permet une meilleure sécurité du carrefour.

#### Contact presse :

Lucie Desnos - 02 43 54 72 99 - 06 85 41 09 48 - lucie.desnos@cg72.fr

Attachée de presse – Conseil général de la Sarthe - Hôtel du Département - Place A. Briand - 72072 LE MANS cedex 9

Fax : 02 43 54 70 31 - www.cg72.fr - www.sarthe.com

**Le pont de la route de Montaillé** (RD 249), réalisé en 2014, (dimensions notables : 35m de longueur, 4,50m de hauteur, 8,50m de largeur) permet désormais de passer sous le remblai de la déviation. La circulation en dessous, sur la route d'une largeur de 5,50 m, vers Montaillé et Conflans-sur-Anille a été rendue opérationnelle en juillet 2014.

**La future voie de desserte de la déchetterie** a été créée en juin 2014 ; son bassin de rétention (600 m<sup>3</sup>) et ses 340 m de chaussée seront mis en service à l'ouverture de la déviation.

### Réalisé en 2015 : le giratoire central de la route de Vibraye

Les travaux du giratoire central de la déviation (RD 1 x RD 357) sont en voie d'achèvement. La création de ce nouveau rond-point (25 m de rayon extérieur), avec une branche d'accès à la ZA Monfreslon (200m) et du second bassin de rétention de la déviation (590 m<sup>3</sup>), se traduit par **d'importants mouvements de terre** (39 000 m<sup>3</sup> de déblais mis en remblais, et 17 000 m<sup>3</sup> mis en dépôt sur la carrière Pigeon) et l'apport d'environ 8 000 tonnes d'empierrement.

La mise en service du giratoire est prévue le jeudi 5 août.

### D'ici la fin de l'année : la réalisation d'une voie de liaison à Bellevue

Début octobre, une voie de liaison sera réalisée sur 150 m environ, au droit du lycée professionnel Jean RONDEAU, entre la rue de la Pocherie passant devant le lycée et l'actuelle RD 357 au niveau de la cité de Bellevue. Ces travaux s'accompagneront de travaux complémentaires route de Montaillé sur la RD 249.

### En 2016: Des terrassements sur la rive gauche de l'Anille et réalisation de l'ouvrage de Cédron et terrassement de la section Est

Les terrassements sur la rive gauche de l'Anille devraient commencer au printemps 2016 pour permettre ultérieurement, la réalisation du viaduc, de 125 m de longueur, permettant à la déviation de franchir l'Anille. Les études de cet ouvrage important de la déviation vont se poursuivre tout au long de l'année 2015.

Après les différents rétablissements de voies coupées par la future déviation, la **portion Est de la déviation de 1,4 km** pourra entrer dans sa phase construction. Cela commencera par la réalisation de **l'ouvrage de franchissement du torrent du Cédron** (longueur environ 100m) qui permettra de supporter les remblais de la vallée du Cédron et se poursuivra du printemps à la fin de l'été 2016 par **la réalisation des terrassements**. La section Est pourrait être mise en service début 2017 après réalisation des chaussées.

Les travaux du viaduc de l'Anille pourraient commencer au quatrième trimestre 2016.

### Chiffres & Financement

Longueur de la déviation : **4 km** au nord – ouest de Saint-Calais

Début des travaux : **2012**

Mise en service prévisionnelle de la déviation : **2018**

Maîtrise d'ouvrage : Département de la Sarthe

**Montant de l'opération Déviation** **23,3 M €**

#### Financement

Département 10,0 M€

Etat 8,0 M€

Région des Pays de La Loire 4,6 M€

Commune de Saint-Calais 0,7 M€

#### Contact presse :

**Lucie Desnos** - 02 43 54 72 99 - 06 85 41 09 48 - lucie.desnos@cg72.fr

Attachée de presse – Conseil général de la Sarthe - Hôtel du Département - Place A. Briand - 72072 LE MANS cedex 9

Fax : 02 43 54 70 31 - www.cg72.fr - www.sarthe.com